



Depuis un an environ, l'humanité est victime d'une redoutable pandémie, qui a des effets négatifs dans de nombreux domaines. Notre association et notre mouvement ne sont pas épargnés : plus question d'avoir des échanges amicaux autour d'un bon café au bar de l'Hôtel de ville de Paris lors de nos réunions de travail, ou de prolonger nos intéressantes discussions au restaurant en dégustant un bon couscous ...

Ainsi, notre dernier colloque annuel, le 20 novembre 2020, a eu lieu en distanciel, avec la participation, appréciée comme chaque année, de Jean-Michel Blanquer. À ce sujet, je tiens à remercier chaleureusement nos amis Claude Tran et Ludovic d'Estampes pour leur très précieux soutien – réaliser en distanciel notre colloque – et pour leurs enregistrements en vidéo, disponibles sur notre site : [mclcm.fr](http://mclcm.fr)

Une fois oublié le stress inévitable que j'ai pu éprouver, surtout à l'ouverture de ce colloque, qui se déroulait pour la première fois en distanciel, je peux dire que j'ai été agréablement surpris par le déroulement de cette manifestation : conférence d'ouverture et tables rondes le matin, ateliers l'après-midi. Je me suis d'ailleurs rendu compte, lors des nombreuses discussions que j'ai pu avoir à ce sujet, que ma satisfaction était partagée par de nombreux participants au colloque, certains n'hésitant pas à affirmer qu'ils préféreraient le déroulement en distanciel au déroulement habituel ...

Ces réactions m'ont amené à me poser quelques questions : pourquoi de telles réactions ? J'ai quelques éléments de réponses ; par exemple, lors d'une table ronde, on peut bien mieux voir le visage des participants sur un écran d'ordinateur que lorsqu'on est assis au dernier rang d'un amphithéâtre. Autre avantage peut-être : en distanciel, les participants sont plus concentrés et ne sont pas tentés de dire quelques mots à leur voisin.

Un autre point positif, concernant directement le fonctionnement de notre association, est apparu très nettement. Plus précisément, il y a des membres du mouvement contre la constante macabre dans toute la France, mais aussi dans douze pays. Lors de réunions, à Paris en général, il était très difficile pour certains d'y participer. On avait ainsi perdu la précieuse collaboration de nombreux collègues étrangers. En distanciel, la situation s'est nettement améliorée. Ainsi par exemple, lors de la réunion en distanciel du 21 janvier 2021, plusieurs pays étrangers étaient représentés. Dorénavant, de telles réunions seront organisées régulièrement.

On peut ainsi se rendre compte qu'en essayant de s'adapter à des situations qui sortent des normes, il est possible de mettre en évidence de nouveaux types de fonctionnement auxquels on n'aurait généralement pas pensé. Cette situation est analogue à celle que l'on rencontre lors de l'enseignement à des élèves en situation de handicap : les dispositions mises en place à cette occasion sont souvent utiles à l'enseignement pour d'autres publics.